

# OPÉRATION AMIANTE

LES SAMEDIS 30 SEPTEMBRE ET 7 OCTOBRE



Centre de stockage COVED  
03 22 86 82 62  
Route départementale 917  
80240 NURLU



## CONDITIONS DE DÉPÔT

- Être un particulier
- Faire partie des 60 communes de la CCHS
- Être muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité
- Avoir préalablement emballé l'amiante via son kit
- Porter un masque et venir avec son propre stylo
- Quantité maximum par visite : 10 tôles d'amiante et/ou 3 sacs de 25kg



## LES DÉCHETS ACCEPTÉS

*Il s'agit d'amiante ciment ou d'amiante lié à d'autres matériaux inertes :*

- Éléments de bardage, de revêtement ou de couverture (plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façade)
- Canalisations (évacuations d'eau pluviale, adduction d'eau, conduits de cheminée où l'amiante est mélangé au ciment).



## LES DÉCHETS REFUSÉS

- L'amiante libre (mousse)
- L'amiante friable (poudre)

Ils se présentent généralement sous la forme de flochage ou feutre et sont utilisés notamment pour la protection d'incendie, les plafonds d'isolation phonique...

**Pour ces types d'amiante, il faut faire appel à une société spécialisée.**

## PRENDRE RENDEZ-VOUS

*Pour récupérer le kit d'amiante*

1

- Contacter COVED au **03 22 86 82 62**
- Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00
- **Au plus tard 3 jours avant le dépôt**



**AUCUN DÉPÔT NE POURRA ÊTRE RÉALISÉ SANS LA PRISE DE RENDEZ-VOUS**



## PRÉCAUTIONS DE PRÉPARATION

2

- S'équiper d'Équipements de Protection Individuelle (masque FFP3, gants, lunettes, combinaison) **non fournis**
- Mouiller les éléments à démonter pour éviter les envols
- Démonter sans casser, percer ou scier
- Emballer l'amiante dans les films fournis
- Retirer les Équipements de Protection Individuelle délicatement et les emballer dans **un sac plastique**
- Prendre une **douche d'hygiène**
- **Amener le tout au centre de Nurlu**



## PRÉCAUTIONS DE TRANSPORT

3

- Dans un véhicule fermé, vérifier que les **préemballages sont bien fermés**
- Dans une remorque, mettre **une bâche**

## DÉPÔT AU CENTRE DE NURLU

4

**LES SAMEDIS 30 SEPTEMBRE ET 7 OCTOBRE  
SANS PRISE DE RENDEZ-VOUS DE 8H00 À 12H00 ET DE 13H00 À 16H00.**

- Vérification par l'agent du préemballage
- **Remplir le registre de dépôt**
- **Déposer l'amiante et les Équipements de Protection Individuelle suivant les indications de l'agent**

## LES GESTES À PROSCRIRE

Ne pas casser - broyer - découper - frotter ou brosser  
les éléments à base d'amiante  
Ne pas inhaler les poussières